



conseil • expertise comptable • audit

**Commissaires aux comptes**

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DU LOT**

225, Rue du Pape XXIII

46000 CAHORS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

05 63 03 86 65  
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark  
Albasud - BP 364  
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT

A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes  
inscrite sur la liste nationale des  
commissaires aux comptes, rattachée à la  
Compagnie Régionale des Commissaires  
aux comptes de Toulouse  
SAS au capital de 7 638 €  
RCS Montauban 314 484 481

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Conventions soumises à l'approbation de l'Organe délibérant**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été autorisées au cours de l'exercice écoulé.



- **Remboursement des frais réels sur justificatifs des administrateurs :**

**Personnes concernées :** Messieurs Michel BOUSCARY, Jean-François CAU, Michel CAMBOU, Claude MAROT, Jean-Pierre TREMOLLIÈRES, Jean-Marc LABORIE, René ROUSSILHE, Marcel VEDRONE, Bernard DAUTREY et Guillaume LAPORTE vos administrateurs

**Nature et objet :** Frais de déplacement engagés par les administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

**Modalités :** Sur l'exercice, le remboursement des frais de déplacement des administrateurs sur présentation des justificatifs et en fonction du barème fiscal de l'indemnité kilométrique s'est élevé à 15 260,60 euros, comme détaillé ci-dessous :

- Michel BOUSCARY	7 049,82 €
- Jean-François CAU	2 443,34 €
- Michel CAMBOU	591,85 €
- Claude MAROT	1 009,44 €
- Jean-Pierre TREMOLLIÈRES	1 331,60 €
- Jean-Marc LABORIE	515,44 €
- René ROUSSILHE	1 419,57 €
- Marcel VEDRONE	195,66 €
- Bernard DAUTREY	505,40 €
- Guillaume LAPORTE	198,84 €

- **Subventions versées aux sociétés de chasse ayant des Présidents également Administrateurs de la Fédération Des Chasseurs du Lot :**

**Personnes concernées :** Messieurs Michel BOUSCARY, Michel CAMBOU, Jean-Pierre TREMOLLIÈRES, Jean-Marc LABORIE et Guy OUSTRY vos administrateurs

**Nature et objet :** Les subventions versées aux sociétés de chasse ayant des Présidents également administrateurs de la fédération des Chasseurs du Lot.

**Modalités :** Sur l'exercice, le montant des subventions versées aux sociétés de chasse s'est élevé à 5 958,90 euros, comme détaillé ci-dessous :

<u>Sociétés de chasse</u>	<u>Administrateurs</u>	<u>Montant subventions perçues</u>
Société de chasse de Limogne en Quercy	M. Michel CAMBOU	1 525,27 €
Société de chasse de Arcambal	M. Guy OUSTRY	754,20 €
Société de chasse de Belmont-Sainte-Foi	M. Jean-Pierre TREMOLLIERES	1 787,26 €
Société de chasse de Cabrerets	M. Jean-Marc LABORIE	1 353,17 €
Société de chasse de Castelfranc	M. Michel BOUSCARY	539,00 €

Fait à Montauban, le 08 janvier 2024

**SODECAL AUDIT**



Anne Laure DESTRUDEL  
Commissaire aux comptes